



DELA

pour eux, pour vous

« Vos funérailles et votre succession
organisées comme il se doit ?
Optez pour DELA ! »

DELA aide, soucieuse d'offrir un
véritable soutien autour du décès.

Plan de Prévoyance obsèques DELA

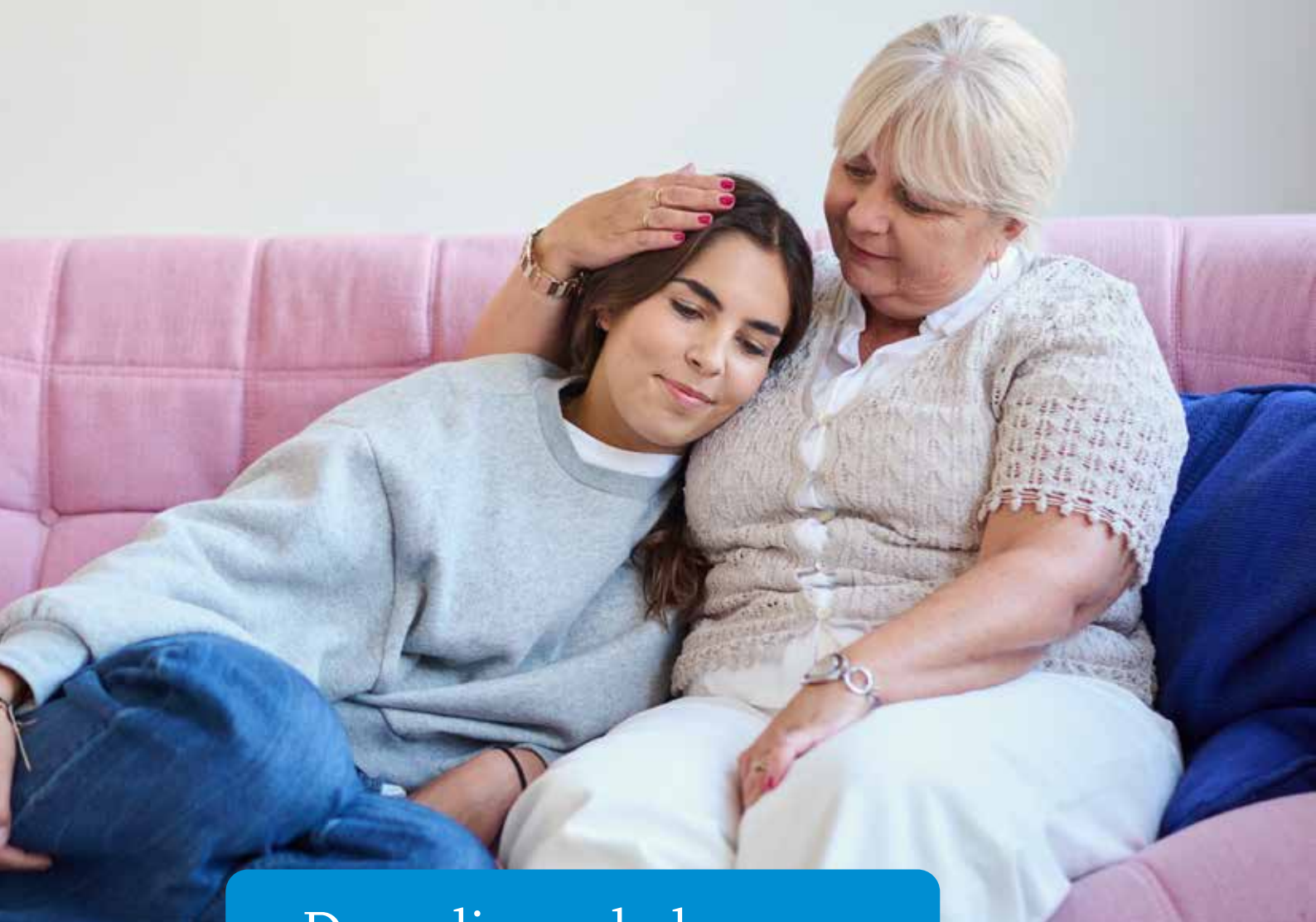
- Vos funérailles assurées comme il se doit
- Aucun souci financier pour vos proches
- Assistance en formalités après funérailles - assistance - conseil

Plan de Prévoyance Héritage DELA

- Votre succession assurée comme il se doit
- Aucun souci financier pour vos proches
- Soutien et expertise en matière de succession

Sommaire

Plan de Prévoyance obsèques DELA	6
DELA assure les frais de vos funérailles.....	6
DELA prend soin de vos proches.....	7
DELA veille au respect de vos souhaits.....	10
Pourquoi le Plan de Prévoyance obsèques DELA est-il intéressant pour vous et vos proches?.....	11
Plus avantageux que vous le pensez.....	12
Plan de Prévoyance Héritage DELA	13
Assurez vos droits de succession et les dépenses imprévues en matière de décès avec DELA.....	16
DELA prend soin de vous et de vos proches.....	16
Pourquoi le Plan de Prévoyance Héritage DELA est-il intéressant pour vous et vos proches?.....	18
Plus avantageux que vous le pensez.....	19
Le Plan de Prévoyance obsèques et le Plan de Prévoyance Héritage DELA : la protection optimale	20
Pourquoi opter pour DELA?	23



« Des adieux chaleureux,
sereins et sans soucis »

Les souvenirs des beaux moments passés avec vos enfants, votre famille et vos amis, votre héritage :

Il est bon d'y réfléchir dès aujourd'hui... et de savoir que vous pouvez régler beaucoup à l'avance. Pour vous-même et pour vos proches. Ils pourront ainsi vous dire adieu en toute sérénité et ne garder que les beaux souvenirs qu'ils ont partagés avec vous. Vous continuez à prendre soin d'eux, même après votre départ, en leur épargnant des soucis financiers, administratifs et pratiques supplémentaires.

Sachez que DELA apporte son aide, avant et après votre décès

DELA signifie «Draagt Elkanders Lasten» (prendre soin les uns des autres). Outre l'aspect financier, nous accordons au moins autant d'importance au soutien mutuel et à l'assistance aux proches. Vos proches bénéficient ainsi d'une aide pratique, d'un accompagnement, d'une assistance et de conseils. Nous ne pouvons peut-être pas alléger leur peine, mais bien les frais et leurs soucis.

Plan de Prévoyance obsèques DELA

DELA assure les frais de vos funérailles

Une incinération ou un enterrement standard coûte aujourd'hui entre 5 500 et 6 500 euros*. Et ce montant ne comprend pas les frais supplémentaires liés à la concession, à la pierre tombale ou à d'éventuels suppléments tels qu'un bijou commémoratif. Vous ou vos proches avez des souhaits spécifiques ? La facture funéraire peut encore grimper. Et ces coûts continueront d'augmenter à l'avenir.

Vous épargnez des frais à vos proches

Les frais funéraires peuvent être très élevés. Grâce au Plan de Prévoyance obsèques DELA, vos proches n'auront pas à s'en soucier. Et ils vous en seront reconnaissants plus tard. Avec DELA, les frais funéraires sont pris en charge à concurrence du capital assuré. Un beau geste pour vos proches. Et un réel soulagement, y compris pour vous.

Vous choisissez vous-même le capital

Le capital assuré est le montant destiné à payer les frais funéraires. Vous êtes libre de choisir vos bénéficiaires. Si vous optez pour le paiement des frais funéraires, DELA réglera alors d'abord les factures

liées aux funérailles. L'éventuel solde sera versé aux bénéficiaires que vous avez désignés dans votre police. Vous pouvez également choisir de verser la totalité du capital assuré directement à vos bénéficiaires.

Vous êtes immédiatement assuré pour la totalité du montant

Le Plan de Prévoyance obsèques DELA est une assurance, pas un produit d'épargne. Le montant versé correspond toujours au capital assuré, quel que soit le montant des primes déjà payées. Vous êtes donc assuré(e) pour la totalité du capital dès le paiement de la première prime. Et vous restez assuré(e), même après le paiement de la dernière prime.



*Source : calculateur de frais d'obsèques DELA : <https://www.dela.be/obsèques-sur-mesure>

DELA prend soin de vos proches

Faire ses adieux est déjà tellement difficile... Vos proches sont pourtant contraints, malgré le chagrin et le désarroi, de régler **bon nombre de formalités pratiques et administratives**. Une tâche loin d'être évidente. Il arrive que ceux qui restent soient tellement dépassés par les événements qu'ils en oublient de régler certaines formalités. Les proches n'ont souvent aucune idée de tout ce qu'il y a à régler ni par où commencer.

DELA est à leurs côtés. Grâce à l'assistance en formalités après funérailles DELA, ils bénéficient d'une assistance supplémentaire et d'une assistance

psychologique. DELA assure également les rapatriements de l'étranger et les retours anticipés des membres de la famille. Tous des services auxquels vous avez droit. Ils sont en effet inclus par défaut dans votre Plan de Prévoyance obsèques DELA. Pour **moins de tracas et plus de sérénité intérieure**.

Assistance en formalités après funérailles DELA

Vos proches bénéficient d'une **aide** et de **conseils pour remplir les formalités pratiques et administratives consécutives aux funérailles**.

Notre conseiller en formalités après funérailles DELA rend visite à vos proches après les funérailles et les aide à :

- avertir officiellement votre employeur, votre syndicat, le fonds des accidents du travail, le fonds des maladies professionnelles, votre comptable, votre organisme de sécurité sociale, la caisse d'allocations familiales, votre bailleur/vos locataires, le Service fédéral des Pensions, votre mutuelle, le service d'immatriculation des véhicules et bien d'autres organismes encore ;
- résilier ou modifier vos abonnements de gaz, d'eau et d'électricité, de télévision, de téléphone et d'internet, entre autres, ainsi que vos affiliations ;
- avertir officiellement les organismes financiers et les compagnies d'assurance (assurance-vie, assurance solde restant dû, assurance auto, assurance hospitalisation, assurance incendie, assurance familiale, etc.) ;
- débloquer les comptes bancaires ;
- et bien plus encore.

Le soutien personnalisé de notre conseiller en formalités après funérailles DELA allège ainsi la pression qui pèse sur les épaules de vos proches et leur laisse le temps nécessaire pour faire leur deuil et leurs adieux.



Assistance psychologique

Le désarroi et le chagrin qui accablent les proches après un décès peuvent être immenses. Nos collaborateurs **soutiennent également les membres de votre famille sur le plan émotionnel après les funérailles** : vos bénéficiaires, proches et héritiers peuvent faire appel à l'aide d'un psychologue pour mieux vivre leur deuil.

Votre Plan de Prévoyance obsèques DELA prévoit cinq séances individuelles d'une heure ou une séance familiale d'une heure.

Rapatriement et retour anticipé

Que se passe-t-il si vous décédez à l'étranger ? Ou en Belgique alors que votre famille est à l'étranger ? Ces éventualités sont elles aussi couvertes et comprises dans votre Plan de Prévoyance obsèques DELA pour que personne n'ait à s'en soucier.

Rapatriement

Si vous **décédez à l'étranger**, DELA se charge de faire rapatrier votre dépouille en Belgique. Nous finançons les soins et la mise en bière, le cercueil et le transport jusqu'en Belgique.

Si vous **souhaitez être inhumé ou incinéré dans le pays où vous décédez**, DELA veillera à ce que tout se déroule correctement. Nous nous chargeons de payer les frais des soins et de la mise en bière, du cercueil et du transport sur place ainsi que le coût du billet d'un membre de votre famille pour lui permettre de se rendre sur place. Vos proches peuvent, en outre, compter sur une intervention financière : 1 500 euros au maximum en cas de décès dans un pays européen et 2 500 euros au maximum en cas de décès hors Europe.

Retour anticipé des membres de la famille

Vous **décédez soudainement en Belgique** et les membres de votre famille cohabitants doivent revenir de l'étranger de manière anticipée pour assister à

vos funérailles ? DELA organise et paie les frais de leur retour anticipé pour qu'ils puissent assister aux obsèques **au jour dit** et sans frais supplémentaires.

Assistance supplémentaire

Encore plus de sérénité pour vos proches ? À leur demande, notre coordinateur se chargera d'organiser certains **services supplémentaires** dans le mois suivant le décès. Les tâches du coordinateur sont comprises dans votre Plan de Prévoyance obsèques, mais les coûts des services proprement dits sont à la charge du demandeur.

Les services supplémentaires sont les suivants :

- baby-sitter ;
- aide familiale ;
- surveillance du domicile du défunt le jour des funérailles ;
- garde temporaire ou permanente des animaux domestiques.

MEILLEURE* ASSURANCE OBSÈQUES 2025

* Le 23 octobre 2025, le Plan de Prévoyance obsèques DELA a été élu « meilleure assurance obsèques » par DECAVI pour la neuvième fois consécutive. Les Trophées DECAVI récompensent les meilleurs produits d'assurance-vie de la branche 21 et sont décernés à l'issue d'une analyse approfondie par le jury DECAVI. La catégorie « assurance obsèques » comptait 4 candidats. Le jury évalue les performances et la qualité des produits sur la base de leurs caractéristiques d'assurance, de la communication, de l'innovation et de leur rentabilité pour l'assuré.

Élue la
MEILLEURE*
ASSURANCE
OBSÈQUES
2025



DELA veille au respect de vos souhaits

Vos proches savent-ils comment vous envisagez vos adieux? Savent-ils quelles chansons, quels textes et quelles photos vous auriez voulu que l'on diffuse? Savent-ils si vous souhaitez être inhumé ou incinéré, ou encore faire don de votre corps à la science? Savent-ils ce qui doit figurer sur le faire-part de décès et comment vous envisagez la réception? Pensez à leur communiquer vos souhaits!

DELA veille au respect de vos souhaits. Consignez vos souhaits funéraires facilement, gratuitement et en toute sécurité sur www.mesdernieresvolontes.be, via votre compte personnel MaDELA. Vous pourrez les supprimer ou les modifier et les réenregistrer à tout moment.

Bien que votre décès soit encore lointain, consigner vos souhaits funéraires assure une grande tranquillité d'esprit à vos proches. Ils n'auront en effet pas à prendre de décisions difficiles concernant ce que vous auriez souhaité ou non. Vous réduisez par ailleurs le risque de désaccord sur les aspects financiers et pratiques de vos funérailles. Quant à vous, vous vous assurez d'avoir une cérémonie d'adieux qui vous ressemble et qui reflète votre vie. De quoi laisser un souvenir chaleureux à tous vos proches.

Vous pouvez consigner vos dernières volontés dans notre espace en ligne même si vous n'êtes pas client chez DELA.



Pourquoi le Plan de Prévoyance obsèques DELA est-il intéressant pour vous et vos proches ?

Vous ne voulez pas que vos proches se mettent en difficultés financières pour vous offrir de belles funérailles. Vous ne voulez pas non plus de désaccord entre eux quant au coût de vos funérailles. Souscrire une assurance obsèques constitue une sage décision, car vous réglez ainsi à l'avance l'aspect financier.

Vous souhaitez protéger davantage vos proches ? Souscrivez un Plan de Prévoyance obsèques DELA ! Le coût de vos funérailles sera ainsi pris en charge et vos proches bénéficieront également de conseils et d'un accompagnement personnalisé.

Avantages

- Vous épargnez à vos proches **les frais et les soucis liés** à vos funérailles.
- Le Plan de Prévoyance obsèques DELA vous offre la combinaison unique de la **sérénité financière** et d'un **large éventail de services supplémentaires** visant à vous soulager, vous et vos proches.
- C'est la seule assurance dont vous êtes sûr(e) d'avoir besoin un jour.
- Un seul appel téléphonique et tout est réglé.
- Soucieuse d'offrir un véritable soutien autour du décès, DELA dispose de son propre réseau **d'entrepreneurs de pompes funèbres professionnels** et aguerris qui, si vous le souhaitez, se chargent d'organiser vos funérailles. Toujours dans le respect de vos souhaits et/ou de ceux de vos proches. Vous êtes bien sûr libre de choisir vous-même votre entrepreneur de pompes funèbres.
- Vous réduisez le risque de désaccord entre vos proches quant aux modalités financières et pratiques des funérailles.
- La vie après un divorce ou dans une famille recomposée s'accompagne de besoins et de souhaits spécifiques. Le Plan de Prévoyance obsèques DELA vous apporte la certitude que vos souhaits seront également respectés en cas de décès dans cette nouvelle situation.

Plus avantageux que vous le pensez

Souscrire un Plan de Prévoyance obsèques DELA constitue un beau geste, dont vos proches vous seront reconnaissants plus tard. Et il est plus avantageux que vous le pensez.

- Vous choisissez le capital assuré, en fonction de vos souhaits et de votre budget, entre 2 500 et 10 000 euros.
- Ce montant détermine le montant de la prime.
- DELA couvre les frais funéraires avec le capital assuré. Le solde restant revient aux bénéficiaires mentionnés dans votre police.
- Plus vous êtes jeune, plus votre prime est faible.
- Vous pouvez payer mensuellement, annuellement ou en une fois.
- Vous choisissez vous-même jusqu'à quel âge vous versez la prime (80 ans maximum). Après le dernier versement de prime, vous restez assuré(e) pour le reste de votre vie. Et si vous venez à décéder avant l'échéance de la période de versement, vos proches reçoivent tout de même l'intégralité du capital. Le Plan de Prévoyance obsèques DELA est en effet une assurance, pas un produit d'épargne.
- Les enfants jusqu'à 18 ans peuvent être coassurés sans surprime si vous les incluez dans votre police. Sauf si vous payez la prime en une fois.
- Votre capital assuré est indexé afin qu'il suive l'évolution des hausses de prix sur le marché. Vous avez ainsi la certitude que votre police couvrira aussi les frais funéraires à l'avenir.

Ligne d'info de DELA

Des questions concernant un décès ? Intéressé(e) par le Plan de Prévoyance obsèques DELA ?

DELA vous informe. Nos collaborateurs répondent à toutes vos questions pratiques : par téléphone, ils vous expliquent tout ce que vous devez savoir et à qui vous adresser. Les membres de votre famille, les bénéficiaires de votre Plan de Prévoyance obsèques DELA et vos héritiers peuvent eux aussi appeler la ligne d'info de DELA. ☎ **02 800 87 87**

Plan de Prévoyance Héritage DELA

« Organisez votre succession et offrez un soutien financier à vos proches. Ils pourront ainsi aller de l'avant en toute sérénité. »





Assurez vos droits de succession et les dépenses imprévues autour du décès avec DELA

Droits de succession, vidage du logement (en location), nettoyage et réparations éventuelles, dernier mois de loyer, dernières factures d'énergie et de télécoms, remboursement des dernières pensions ou allocations : un décès entraîne une multitude de coûts auxquels vos proches ne pensent peut-être pas immédiatement.

Vous épargnez des frais à vos proches

Ces dépenses imprévues sont souvent sous-estimées. Certaines d'entre elles doivent être prises en charge par vos proches pendant la période où vos comptes sont bloqués. Grâce au Plan de Prévoyance Héritage DELA, ils n'ont pas à s'en soucier.

Après votre décès, DELA verse le capital assuré à vos bénéficiaires, qui peuvent ainsi se concentrer sur ce qui compte vraiment.

Vous choisissez vous-même le capital

Vous choisissez librement le capital que vous souhaitez assurer entre 5 000 et 20 000 euros et à qui vous souhaitez léguer ce montant. Vos bénéficiaires peuvent utiliser ce montant à leur guise, par exemple pour régler les frais de succession et les dépenses imprévues, ou en guise de soutien financier.

Vous êtes immédiatement assuré pour la totalité du montant

Le Plan de Prévoyance Héritage DELA est une assurance, pas un produit d'épargne. Le montant versé correspond toujours au capital assuré, quel que soit le montant des primes déjà payées.

Vous êtes donc assuré(e) pour la totalité du capital dès le paiement de la première prime. Et vous restez assuré(e), même après le paiement de la dernière prime.

DELA prend soin de vous et de vos proches

Régler votre succession n'est pas chose aisée.

Notre expert en prévoyance héritage vous soutient dans l'organisation de votre succession. Après votre décès, vos proches devront également introduire une déclaration de succession. Or, ils ne savent souvent pas par où commencer ni quelles données et quels documents fournir. Notre expert les informe sur la déclaration de succession. Vous leur offrez ainsi la sérénité dont ils ont besoin dans la période difficile qui suit votre disparition.

Bilan de votre succession

Notre expert en prévoyance héritage établit pour vos proches un aperçu clair de votre patrimoine et des droits de succession éventuels.

Vous recevez également des conseils pratiques et des informations pour préparer votre succession.

Vous pouvez ainsi facilement adapter votre police si votre situation personnelle ou financière évolue, et votre succession reste toujours bien organisée.

Notre expert vous rend visite pour dresser un bilan complet de votre succession. Vous recevez ensuite :

- des **informations** sur les droits de succession que vos proches devront payer ;
- des informations ciblées pour vous aider à adapter de manière optimale votre police existante à votre situation successorale spécifique, afin d'assurer une sécurité financière maximale pour vos proches ;
- des **conseils pratiques** concernant votre succession :
 - Qu'advient-il de votre habitation, de votre épargne et de vos placements ?
 - Pouvez-vous organiser votre succession à l'avance ?
 - Comment vous assurer que votre partenaire puisse continuer à vivre dans la maison ?
 - Comment éviter les conflits entre héritiers ?
 - Que se passe-t-il si vous ne prenez aucune disposition ?
- un rapport clair du bilan, contenant des **informations concrètes**.

Vous recevez également des newsletters riches en conseils pratiques sur la succession et l'héritage.

La plateforme www.simulateurdesuccession.be vous permet, en outre, de calculer facilement et en toute sécurité ce que chacun de vos proches héritera et d'obtenir une estimation des droits de succession qu'ils devront payer.



Aide à la déclaration de succession

Après votre décès, notre expert en prévoyance héritage contacte vos proches et leur fournit toutes les informations nécessaires pour remplir leur déclaration de succession. Notre expert :

- leur fournit des **explications** sur la déclaration de succession ;
- leur remet une **check-list pratique**, qu'ils peuvent utiliser comme fil conducteur pour remplir correctement la déclaration ;
- **répond à leurs questions** concernant les droits de succession, les biens et les dettes éventuelles ;
- les aide à assurer une collaboration harmonieuse entre le **notaire** et la **banque**.

Pourquoi le Plan de Prévoyance Héritage DELA est-il intéressant pour vous et vos proches ?

Vous ne voulez pas que vos proches aient à puiser dans leurs économies pour payer les droits de succession et les dépenses courantes telles que les factures ou le vidage et nettoyage de votre logement. Vous souhaitez être bien informé(e) sur votre succession et les droits de succession que vos proches devront payer.

En souscrivant un Plan de Prévoyance Héritage DELA, votre succession n'a plus aucun secret pour vous, vous prémunissez vos proches contre les dépenses inattendues, et souvent sous-estimées, et vous facilitez leur déclaration de succession.

Avantages

- Vous épargnez à vos proches des frais et des soucis après votre décès.
- Le Plan de Prévoyance Héritage DELA vous décharge, vous et vos proches, grâce à la combinaison d'une sécurité financière et d'informations sur l'héritage et la succession.
- Un seul coup de téléphone et tout est réglé.
- Soucieuse d'offrir un véritable soutien avant, pendant et après les funérailles, DELA dispose de son propre réseau d'experts en prévoyance héritage qui vous aident à organiser votre succession comme il se doit. Ils assistent également vos proches pour déclarer votre succession.
- Vous réduisez le risque de désaccord entre vos proches en réglant un maximum d'aspects à l'avance.



Plus avantageux que vous le pensez

Souscrire un Plan de Prévoyance Héritage DELA constitue un beau geste, dont vos proches vous seront reconnaissants plus tard. Et il est plus avantageux que vous le pensez.

- Vous choisissez le capital assuré, en fonction de vos souhaits et de votre budget, entre 5000 et 20000 euros.
- Ce montant détermine le montant de la prime.
- DELA verse le capital assuré à vos bénéficiaires, qui peuvent l'utiliser pour régler les droits de succession et/ou les autres frais.
- Plus vous êtes jeune, plus votre prime est faible.
- Vous pouvez payer mensuellement, annuellement ou en une fois.
- Vous choisissez vous-même jusqu'à quel âge vous versez la prime (75 ans maximum). Vous êtes assuré(e) à vie dès le premier versement de prime. Et si vous venez à décéder avant l'échéance de la période de versement, vos proches reçoivent tout de même l'intégralité du capital. Le Plan de Prévoyance Héritage DELA est en effet une assurance, pas un produit d'épargne.
- Votre capital assuré est indexé afin qu'il suive l'évolution des hausses de prix sur le marché. Vous avez ainsi la certitude que votre police couvrira aussi la totalité des frais à l'avenir.



Le Plan de Prévoyance obsèques et le Plan de Prévoyance Héritage DELA : la protection optimale

Organiser et payer les funérailles et la succession, régler les aspects pratiques, administratifs et financiers après un décès : pas évident en période de deuil et de chagrin.

Grâce à la combinaison du Plan de Prévoyance obsèques DELA et du Plan de Prévoyance Héritage DELA, vous déchargez vos proches de tous ces frais et soucis. Vous les aidez et les protégez ainsi de manière optimale.

Plan de Prévoyance obsèques DELA	Plan de Prévoyance Héritage DELA
<p>Sécurité financière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Versement du capital assuré afin de couvrir le coût des funérailles. 	<p>Sécurité financière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Versement du capital assuré afin de couvrir les coûts liés au décès. Il peut s'agir : <ul style="list-style-type: none"> • des droits de succession; • des factures en cours; • du vidage du logement; • du remboursement de votre dernière pension ou allocation; • ... • Soutien financier supplémentaire pour vos proches
<p>Capital assuré</p> <ul style="list-style-type: none"> • Minimum 2 500 euros • Maximum 10 000 euros 	<p>Capital assuré</p> <ul style="list-style-type: none"> • Minimum 5 000 euros en cas de prime périodique, 10 000 euros en cas de prime unique • Maximum 20 000 euros
<p>Aide avant le décès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ligne d'info de DELA 	<p>Aide avant le décès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informations personnalisées d'un expert en prévoyance héritage <ul style="list-style-type: none"> • Meilleure compréhension des droits de succession • Informations adaptées à votre situation pour optimiser votre police existante • Conseils pratiques • Newsletters sur l'héritage et la succession • Outils en ligne, tels que le simulateur de succession, afin de calculer vos droits de succession
<p>Assistance après le décès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistance en formalités après funérailles DELA <ul style="list-style-type: none"> • Soutien pratique • Soutien administratif • Assistance psychologique • Rapatriement de votre dépouille • Retour anticipé des membres de votre famille en voyage • Organisation de services supplémentaires pour les membres de votre famille <ul style="list-style-type: none"> • baby-sitter • aide familiale • garde des animaux domestiques • surveillance de votre domicile 	<p>Assistance après le décès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien pratique d'un expert en prévoyance héritage <ul style="list-style-type: none"> • Explications claires sur la déclaration de succession • Check-list contenant les informations utiles dont vos proches auront besoin pour remplir la déclaration
<p>Deux assurés par police. Enfants jusqu'à 18 ans coassurés.</p>	<p>Un seul assuré par police</p>
<p>Indexation</p>	<p>Indexation</p>
<p>Participation bénéficiaire (non garanti)</p>	<p>Participation bénéficiaire (non garanti)</p>



« N'attendez pas plus tard : souscrivez dès maintenant un Plan de Prévoyance obsèques DELA ou un Plan de Prévoyance Héritage DELA. Il est possible également de soulager totalement vos proches en combinant les deux. »



Surfez sur www.dela.be pour de **plus amples informations** et un **calcul sans engagement de votre prime**. Vous y trouverez également tous les détails et conditions.

Vous pouvez également contacter votre intermédiaire de confiance.

Pourquoi opter pour DELA ?

Soucieuse d'offrir un véritable soutien autour du décès, DELA est spécialisée dans **toutes les questions liées aux adieux et à la succession**. DELA est surtout réputée pour son assurance obsèques étendue, mais elle dispose également de son propre réseau d'**entrepreneurs de pompes funèbres hautement qualifiés**, de trois **crématoriums** et d'un **centre de rapatriement** à l'aéroport de Zaventem. Nos **conseillers en formalités après funérailles** et nos **experts en prévoyance héritage** se tiennent, en outre, à la disposition de vos proches après les funérailles, afin de les aider à accomplir les formalités pratiques et administratives et à introduire leur déclaration de succession.

DELA est l'acronyme de « Draagt Elkanders Lasten » (prendre soin les uns des autres) et fait **partie de la coopérative DELA**. La coopérative DELA repose sur le concept de solidarité et vise à garantir à chacun des adieux dignes et abordables.

Depuis sa création en 1937, DELA se base sur les valeurs coopératives dans tout ce qu'elle conçoit et entreprend. Tout le monde peut ainsi en devenir membre, les membres ont voix au chapitre et la

coopérative ne vise pas à maximiser ses bénéfices.

La solidarité, l'entraide et l'attention portée à l'autre sont indissociables de l'identité de DELA et sont profondément ancrées dans nos gènes. En tant qu'assuré(e), vous devenez automatiquement membre de la coopérative DELA et vous **bénéficiez de divers avantages**. Cette adhésion est sans engagement : vous pouvez vous désinscrire à tout moment. Retrouvez toutes les infos sur la coopérative DELA sur www.dela.be/cooperative.

DELA entend apporter son soutien lors des adieux, mais aussi durant la période qui suit les funérailles. Le deuil d'un être cher peut être particulièrement difficile à vivre. Chaque perte est différente, et chacun vit le deuil à sa manière. Vous et vos proches n'avez pas à traverser cette épreuve seuls. C'est pourquoi DELA a lancé **Guide du deuil**, une plateforme en ligne qui vous aide à mieux comprendre votre propre processus de deuil et celui de vos proches.

Vous avez perdu un être cher ou vous souhaitez aider un proche à faire son deuil ? Suivez le Guide du deuil de DELA via www.guidedudeuil.be


« Choisir DELA, c'est choisir une organisation guidée par des valeurs qui privilégie l'engagement social et la solidarité. Nous nous efforçons de réaliser des bénéfices de manière responsable afin de pouvoir les redistribuer à nos membres et investir dans ce qui compte vraiment : apporter une aide aussi précieuse que possible durant l'un des moments les plus difficiles d'une vie, à savoir la perte d'un être cher. »

Des questions ?



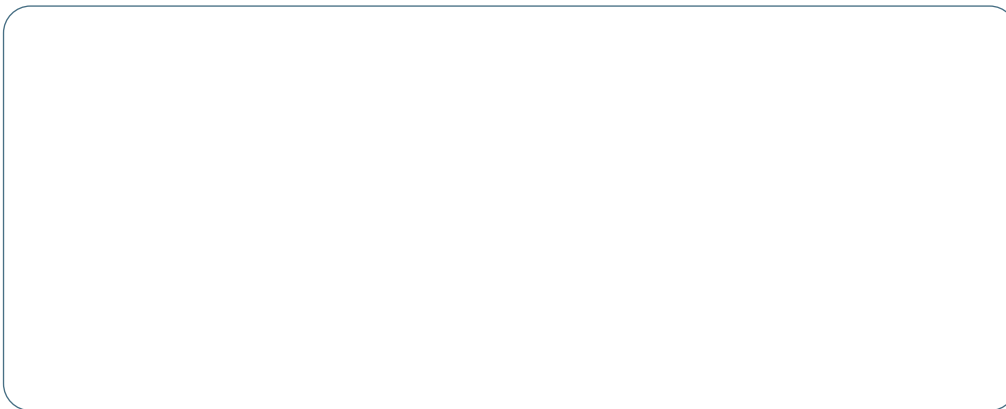
Scannez le code QR ci-contre et parcourez les réponses aux questions les plus fréquentes. Vous préférez un contact en personne ? Votre intermédiaire de confiance se fera un plaisir de vous aider. Un collaborateur DELA se tient également à votre disposition :

 www.dela.be  info@dela.be  02 800 87 87

Signaler un décès (24/7)  078 05 05 78

DELA Belgique Noorderplaats 5 boîte 2, 2000 Anvers

Prenez contact avec votre intermédiaire de confiance pour plus d'informations et un calcul de prime sans engagement :



DELA Natura- en levensverzekeringen N.V. - succursale belge (numéro d'entreprise 0665.931.229), sise à Noorderplaats 5 bus 2, 2000 Antwerpen, succursale de DELA Natura- en levensverzekeringen N.V., société de droit néerlandais (n° KvK 17078393), sise à Oude Stadsgracht 1, 5611DD Eindhoven, Pays-Bas, agréée pour les assurances-vie de la branche 21 sous le n° de code 2864; producteur du **Plan de Prévoyance obsèques DELA** et du Plan de Prévoyance Héritage DELA, soumise au droit belge. Le Plan de Prévoyance obsèques DELA est une assurance-vie de la branche 21. En cas de décès de l'assuré, il prévoit le versement d'un capital assuré au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) et/ou le financement des frais funéraires, conformément aux Conditions Particulières. Il comprend aussi un accompagnement pratique et administratif après le décès. Des restrictions et exclusions spécifiques s'appliquent à l'assistance supplémentaire, à l'assistance psychologique, au rapatriement et au retour anticipé. Vous les trouverez dans les Conditions Générales. Le **Plan de Prévoyance Héritage DELA** est une assurance-vie de la branche 21. Il prévoit le versement d'un capital assuré au(x) bénéficiaire(s) désigné(s). Ce capital peut notamment être utilisé pour couvrir diverses dépenses nécessaires découlant du décès de l'assuré. Le Plan de Prévoyance Héritage DELA propose aussi des informations et un accompagnement dans le cadre du règlement de la succession. Le preneur d'assurance n'est pas couvert pour un décès qui résulte de l'un des risques exclus, à savoir un suicide dans l'année suivant l'entrée en vigueur de la police, une participation volontaire à un acte de violence collectif/un acte de terrorisme, ou à une guerre (sauf circonstances professionnelles [par ex. : militaires, policiers, pompiers]), ou un acte intentionnel. Des limitations et exclusions spécifiques s'appliquent à l'assistance en prévoyance Héritage, tant du vivant qu'après le décès. Vous les trouverez dans les Conditions Générales. Offre, calcul de prime et Conditions Générales : www.dela.be et/ou votre courtier. Plaintes : contact@dela.be ou Ombudsman des Assurances (Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles). Pour obtenir une copie gratuite des Conditions Générales, adressez un e-mail à info@dela.be. Ce texte ne donne lieu à aucun droit. Seules les Conditions Générales et les Conditions Particulières sont contraignantes. E.R. : G. Deschoolmeester, p/a Noorderplaats 5 bus 2, 2000 Antwerpen © 2026 - V01/01/2026.